



ENGAGEMENTS SAISON 2021/2022 SUR FOOTCLUBS

Mesdames Les Présidentes,
Messieurs Les Présidents,

Vous trouverez ci-dessous les procédures d'engagement en compétitions départementales pour la saison 2021 / 2022 :

Pour les compétitions déjà pratiquées en 2020 / 2021 il faut :

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison **2021 / 2022**
- Menu Compétitions, Engagements
- Avis du club : **Accord** (éventuellement **Refus**)
- Valider
- Cliquer sur « pré-engagée »
- Vérifier le terrain
- Si nocturne en SENIORS (19 h ou 20 H) : **le spécifier dans le cadre désidérata en bas (Alternance, jumelage...)**
- Valider

Pour les compétitions non-pratiquées en 2020 / 2021 il faut :

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison **2021 / 2022**
- Menu Compétitions, Engagements
- Cliquer sur « Engager une équipe »
- Cliquer sur Centre de Gestion : « District de la Haute-Vienne ou Ligue Nouvelle-Aquitaine ou FFF » puis cocher la compétition concernée
- Cliquer sur suivant
- Cliquer sur suivant
- Cliquer sur « pré-engagée »
- Mentionner le terrain
- Cliquer sur suivant
- Si nocturne en SENIORS (19 h ou 20 H) ou désidérata particulier : **le spécifier impérativement dans le cadre désidérata en bas (Alternance, jumelage...)**
- Valider

Bon courage.

Si besoin, vous pouvez contacter le secrétariat du District au 05.55.77.35.40 ou courriel district@foot87.fff.fr

Le Président de la commission

Mounir SISSAOUI

